



Avis de la Municipalité

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des dispositions des articles 109 et suivants de la Loi cantonale du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques, nous informons les citoyens et les citoyennes que, dans sa séance du 22 novembre 2017, le Conseil communal, sous la présidence de Monsieur Laurent Clerc, a décidé :

- d'élire MM René Wessner et Damien Kobel à la Commission permanente de recours en matière d'impôts en remplacement de Mmes Candice Pache et Cécile Theumann, démissionnaires ;
- d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Etienne Dubuis et consorts sur la création d'un gîte pour les pèlerins de St-Jacques de Compostelle.

Le Secrétaire e.r. :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Ray', is written over the printed name.

N. Ray

Saint-Sulpice, le 24 novembre 2017